

Surveillance sanitaire

Bulletin hebdomadaire - semaine 2024-22. Date de publication : 5 juin 2024

ÉDITION Corse

SOMMAIRE

Dengue, chikungunya, Zika	p.2
<i>Surveillance des cas importés et autochtones</i>	
Canicule	p.4
<i>Lancement de la surveillance 2024</i>	
Mortalité	p.6
<i>Mortalité tous âges et 75 ans et plus</i>	
Actualités	p.7

Points clés de la semaine 2024-S22

Arboviroses

La surveillance renforcée a débuté le 1er mai. Aucun cas importé n'a été déclaré en Corse.

Pollens

Le risque allergique sur l'ensemble de la région est élevé (3/3), particulièrement en lien avec les pollens de graminées (source : RNSA).

Plus d'informations : [carte du risque d'allergie aux pollens](#)

Dengue, chikungunya, Zika

Surveillance des cas importés

Synthèse au 05/06/2024

Depuis le 1^{er} mai 2023, 421 cas importés de dengue, 2 de chikungunya et aucun de Zika ont été diagnostiqués en France hexagonale.

En Corse, aucun cas importé de dengue n'a été confirmé.

Situation au niveau national : *données de surveillance 2024*

Tableau 1 : Cas importés (confirmés et probables) de dengue, de chikungunya et du virus Zika en Corse (point au 05/06/2024)

Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	73	0	0
Bourgogne-Franche-Comté	21	0	0
Bretagne	27	0	0
Centre-Val de Loire	26	0	0
Corse	0	0	0
<i>Corse-du-Sud</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Haute-Corse</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Grand Est	26	0	0
Hauts-de-France	27	0	0
Ile-de-France	45	1	0
Normandie	23	0	0
Nouvelle-Aquitaine	40	0	0
Occitanie	21	1	0
Paca	64	0	0
Pays de la Loire	28	0	0

Source : Voozarbo, Santé publique France.

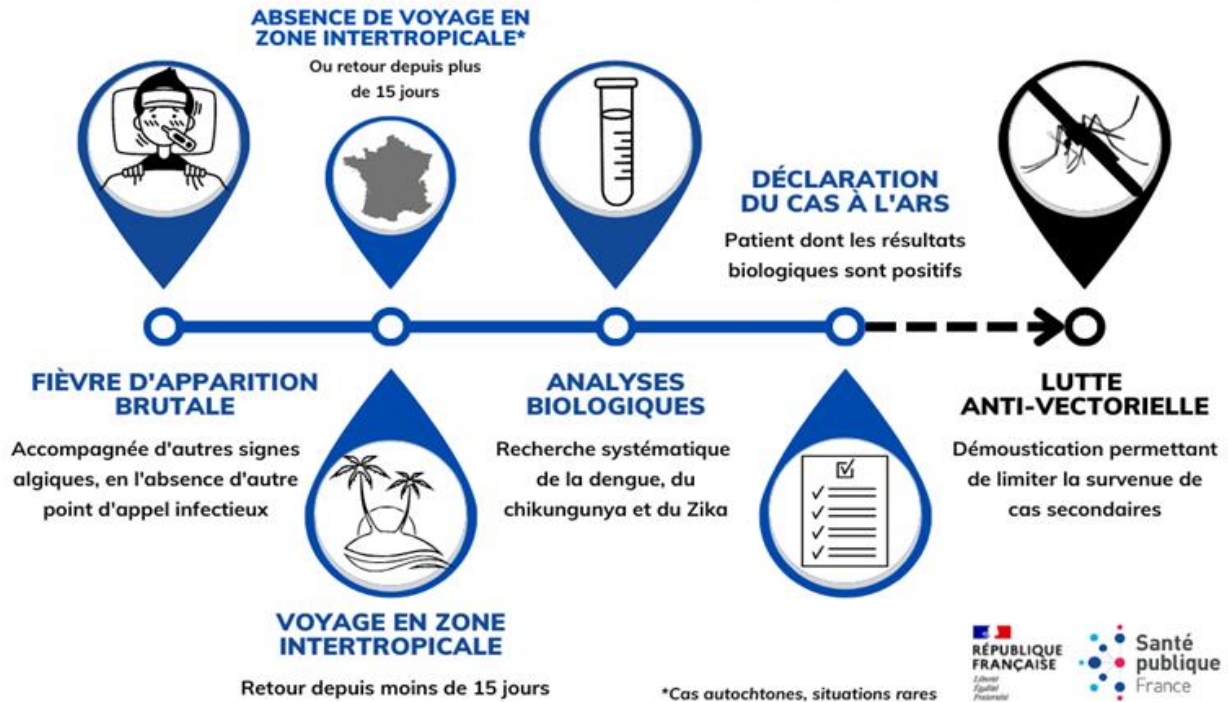
Dispositif de surveillance renforcée – du 1^{er} mai au 30 novembre

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par le « moustique tigre », présent sur le territoire hexagonal et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Pour en savoir plus :

- surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika – dossiers thématiques de Santé publique France
- surveillance dans la région – dossier thématique de l'ARS
- lutte anti-vectorielle – dossier thématique de l'ARS

Identification et objectifs du signalement de la dengue, du chikungunya et du Zika



PLATEFORME RÉGIONALE DE RÉCEPTION DES SIGNAUX



Tél : 04 95 51 99 98
Fax : 04 95 51 99 12
Mél : ars2a-alerte@ars.sante.fr

ARS Corse
Quartier Saint Joseph, CS 13003
20700 Ajaccio Cedex 9

Canicule

Les périodes de fortes chaleurs sont propices aux pathologies liées à la chaleur ou à l'aggravation de pathologies préexistantes. Suite à l'épisode caniculaire exceptionnel de l'été 2003 et à son impact sanitaire (environ 15 000 décès supplémentaires par rapport à la mortalité habituelle), un plan national de prévention et de gestion de crise est mis en place chaque année afin de réduire les effets sanitaires d'une vague de chaleur.

Le dispositif de préparation, de veille et de gestion sanitaire des vagues de chaleur est activé du 1^{er} juin au 15 septembre.

Il est organisé autour de 4 grands axes :

- prévenir les effets d'une canicule ;
- protéger les populations par la mise en place de mesures de gestion adaptées ;
- informer et communiquer ;
- capitaliser les expériences.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge) :

- niveau 1 (vigilance verte canicule), veille saisonnière déclenché automatiquement du 1er juin au 15 septembre ;
- niveau 2 (vigilance jaune canicule), pic de chaleur ou épisode persistant de chaleur ;
- niveau 3 (vigilance orange canicule), canicule. Période de chaleur intense pour laquelle les IBM atteignent ou dépassent les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs ;
- niveau 4 (vigilance rouge canicule), canicule extrême. Canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son extension géographique.

Rôle de Santé publique France

Communication grand public

En coordination avec le ministère de la santé, Santé publique France met en place des actions de communication spécifiques :

- à un niveau préventif (affiches, dépliants ...) dès la vigilance verte ;
- à un niveau d'urgence (spots TV et radio, partenariats ...) le plus souvent en vigilance orange ou rouge mais aussi en vigilance jaune en direction des personnes fragiles.

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront sur le territoire français cet été :

- Santé publique France est intervenue en appui auprès de Paris 2024 pour assurer une bonne cohérence avec les messages de prévention que l'agence porte ;
- La diffusion des outils de prévention utilisés par l'agence sera amplifiée et, compte tenu de l'afflux de touristes non francophones, ils ont été traduits en anglais.

Alors que dans l'année, les températures augmentent de plus en plus tôt, et qu'il fait chaud de plus en plus longtemps, Santé publique France a lancé au printemps 2024 le site <https://www.vivre-avec-la-chaleur.fr/>. Y sont présentées des solutions pour mieux vivre avec la chaleur, en adaptant son quotidien et son logement.

Systeme d'alerte canicule et santé (Sacs)

Le Sacs, élaboré par Santé publique France en partenariat avec Météo-France, est fondé sur des prévisions et des observations de données météorologiques.

Indicateurs biométéorologiques (IBM)

L'alerte (passage en niveau orange) est donnée lorsque, dans un département, les indices biométéorologiques (moyenne glissante sur trois jours des températures prévues) minimum (IBMn) et maximum (IBMx) dépassent les seuils établis de températures pour ce département (tableau 1).

Cette analyse prend en compte d'autres facteurs : la qualité des prévisions météorologiques, les facteurs météorologiques aggravant (la durée et l'intensité de la vague de chaleur, l'humidité) et la situation sanitaire.

Pour la Corse, les seuils d'IBM restent inchangés pour 2024.

Tableau 1 : Stations Météo-France et seuils IBM, Sacs 2024, en Corse

Zone géographique	Station	Seuil IBMn	Seuil IBMx
Corse-du-Sud	Ajaccio	23	33
Haute-Corse	Bastia	23	33

Indicateurs sanitaires

Les cellules régionales de Santé publique France ont pour mission de centraliser, d'interpréter et de transmettre aux services nationaux de [Santé publique France](#) et aux partenaires de la veille sanitaire locaux des indicateurs de morbidité selon la périodicité définie au niveau national.

La surveillance mise en place durant la période estivale est structurée autour du dispositif de surveillance non spécifique (SurSaUD®).

Au-delà des indicateurs de mortalité et de morbidité déjà suivis quotidiennement tout au long de l'année, la surveillance et l'analyse plus spécifique de pathologies pouvant être liées à la chaleur (hyperthermie, déshydratation, hyponatrémie) sont aussi mises en place.

Les partenaires peuvent également contacter l'ARS pour signaler un évènement de santé particulier.

Réserve sanitaire

En cas d'épisodes caniculaires, il pourrait être envisagé d'avoir recours à la mobilisation de la Réserve sanitaire pour renforcer les structures de soins ou médico-sociales, selon les modalités prévues dans le cadre d'emploi de la Réserve sanitaire.

Plus d'informations

Santé publique France

- [Fortes chaleurs, canicule](#)
- [Outils de prévention](#)
- [Bilan de la saison estivale 2022 en Corse](#)
- [Bilan national de la saison estivale 2023](#)

Météo France

- [Vigilance météorologique](#)

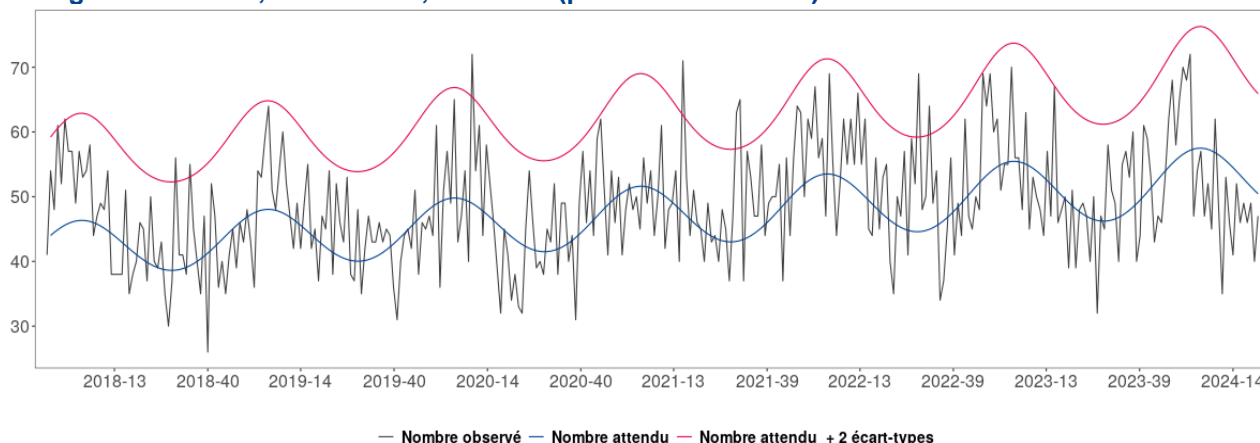
Mortalité toutes causes

Synthèse – Semaine 21

Les données de la dernière semaine ne sont pas présentées car trop incomplètes.

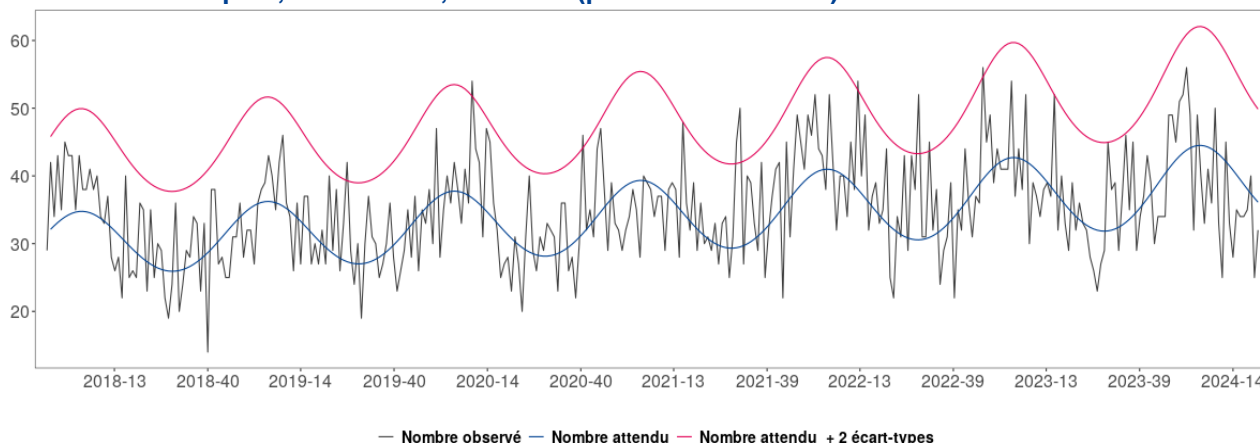
Aucun excès significatif de mortalité toutes causes n'est observé au niveau régional.

Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2017 à 2024, en Corse (point au 05/06/2024)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, chez les 75 ans et plus, 2017 à 2024, en Corse (point au 05/06/2024)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Méthodologie

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues de 33 communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. La couverture de la mortalité atteint 75 %. En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen Euromomo. Le modèle s'appuie sur 9 ans d'historique (depuis 2011) et exclut les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies). Ce modèle, développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo, est utilisé par 19 pays européens.

Actualités

- **Épidémie de choléra à Mayotte : Santé publique France est mobilisée et appelle au renfort de professionnels de santé volontaires.**

Favorisée par des difficultés d'accès à l'eau potable et courante et des défauts d'assainissement, une épidémie de choléra se développe dans certains quartiers défavorisés de Mayotte. Santé publique France participe à la lutte contre la propagation de la maladie et au soutien des populations grâce à l'implication de ses agents à la cellule régionale de Mayotte, à la mobilisation des volontaires de la Réserve sanitaire, et l'acquisition et l'envoi de vaccins.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Prévalences départementales du tabagisme quotidien : estimations sur petits domaines à partir des données du Baromètre de Santé publique France 2021.**

La prévalence du tabagisme quotidien est estimée au niveau national et régional depuis près de vingt ans à travers les données du Baromètre de Santé publique France, sauf pour la Corse, étant donné la taille d'échantillon insuffisante. Ce travail a permis de fournir les premières estimations départementales de la prévalence du tabagisme quotidien, ainsi que des premières estimations pour la Corse.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **L'approvisionnement en tabac des fumeurs en France, 2014-2022.**

À l'occasion de la journée mondiale sans tabac, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en partenariat avec Santé publique France, publie une note sur l'approvisionnement en tabac des fumeurs en France entre 2014 et 2022. Elle réunit les données publiques disponibles couvrant divers aspects du phénomène et fournit une synthèse qui rend compte des lieux d'achats du tabac hors du réseau des buralistes depuis une décennie.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Bulletin épidémiologique hebdomadaire n°11, Journée mondiale sans tabac, 31 mai 2024 (28 mai 2024).**

- Analyse régionale du tabagisme quotidien des adultes en France en 2021
- Abstinence tabagique à six mois parmi les appelants du dispositif téléphonique Tabac info service (39 89)

Pour lire le bulletin, [cliquez ici](#).

- **Les Rencontres de Santé publique France 2024.**

Les 13 et 14 juin 2024, Santé publique France organise ses Rencontres annuelles au Beffroi de Montrouge (92). Durant 2 jours, la communauté scientifique, les décideurs, la société civile, les acteurs du réseau national de santé publique et des experts français, européens et internationaux partageront leurs expériences en matière de veille sanitaire, d'actions de prévention et d'intervention en santé

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Partenaires

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : l'ARS Corse, le Samu, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, l'association SOS Médecins d'Ajaccio, le SDIS, le Réseau Sentinelles et les médecins participant, les laboratoires de biologie médicale hospitaliers et privés, les professionnels de santé, les cliniciens, le CNR des arbovirus (IRBA - Marseille), le CNR des infections respiratoires dont la grippe et le SARS-CoV-2 (Lyon), l'équipe EA7310 (antenne Corse du Réseau Sentinelles) de l'Université de Corse, le CAPTV de Marseille, le CPIAS de Corse, les bureaux d'états civils, le GRADeS Paca, les SCHS d'Ajaccio et de Bastia, ainsi que les équipes de Santé publique France (direction des régions, des maladies infectieuses et la direction appui, traitement et analyse de données).

Sentinelles

Réseau Sentinelles

Participez à la surveillance de 9 indicateurs de santé :

Le **réseau Sentinelles** réunit plus de 1 300 médecins généralistes et une centaine de pédiatres répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. En partenariat avec Santé Publique France, le réseau **recueille, analyse et redistribue des données épidémiologiques** issues de l'activité des médecins « Sentinelles » à des fins de veille sanitaire.

La **surveillance continue** consiste à déclarer de façon hebdomadaire les cas vus en consultation, pour 10 indicateurs de santé (environ 10 minutes par semaine). **Nous réalisons également une surveillance virologique des IRA permettant de connaître et caractériser les virus circulant sur le territoire.** Cette surveillance est basée sur des **prélèvements salivaires**.

Actuellement une quinzaine de médecins généralistes et 1 pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

VENEZ RENFORCER LA REPRÉSENTATIVITÉ DE VOTRE RÉGION !

Si vous souhaitez participer à ces surveillances et aux travaux du réseau Sentinelles, merci de contacter par mail ou par téléphone :



Shirley MASSE
Réseau Sentinelles

Tel : 04 20 20 22 19 Mail : masse_s@univ-corse.fr
Tel : 01 44 73 84 35 Mail : rs-animateurs@iplesp.upmc.fr
Site internet : www.sentiweb.fr

- Infections respiratoires aiguës
- Varicelle
- Diarrhées aiguës
- Zona
- IST bactériennes
- Maladie de Lyme
- Oreillons
- Actes suicidaires
- Coqueluche



Le point focal régional (PFR)

Alerter, signaler, déclarer

tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental
maladies à déclaration obligatoire, épidémie
24h/24 - 7j/7

Tél 04 95 51 99 88
Fax 04 95 51 99 12

Courriel ars2a-alerte@ars.sante.fr

Équipe de rédaction

Clémentine CALBA, Pascal CHAUD, Joël DENIAU, Florian FRANKE, Guillaume HEUZÉ, David KELLY, Jean-Luc LASALLE, Quiterie MANO, Isabelle MERTENS-RONDELART, Laurence PASCAL, Lauriane RAMALLI

Rédacteur en chef : Pascal CHAUD

Pour nous citer : Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin hebdomadaire. Édition Corse. 5 juin 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 8 pages, 2024.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 5 juin 2024

Contact : paca-corse@santepubliquefrance.fr